

BILLS SANCTIONNES—*Suite.*LOI DES GRAINS DU MANITOBA—
(AMENDEMENT)—*Suite.*

M. Staples—Il n'y a aucune raison pour que les élévateurs de Port-Arthur soient traités autrement que ceux de Winnipeg—13208; si les cultivateurs s'opposent au mélange du grain, pourquoi le permettre à Winnipeg—13210; si on le permet à Winnipeg, pourquoi pas à Port-Arthur?—13210.

M. Crawford—Cultivateurs demandent que l'interdiction de mélange existant pour Port-Arthur s'applique à Winnipeg—13210.

M. Schaffner—Propose amendement interdisant en aucun cas mélange du grain durant entreposage—13212.

M. Cash—Demande que Winnipeg reste centre de distribution—13214.

M. Conmee—Propose amendement déclarant, élévateur tête de ligne, tout élévateur de Winnipeg et St-Boniface où se fait mélange—13216.

M. Schaffner—Retire amendement—13216.

Hon. F. Oliver—Il faut que le mélange et le classement se fassent quelque part—13217; Winnipeg est point désigné—13217.

Amendement Conmee rejeté—13217.

Article modifié adopté—13217.

Art. 17—Distribution équitable des wagons—13221.

Hon. F. Oliver—Présente amendement—13222, adopté—13222.

Art. 118—Compartiments spéciaux pour assurer identité du grain—13224.

Hon. F. Oliver—Amendement adopté—13228; propose ajouter définition terme "élévateur public terminus"—13228; adopté—13228.

Discussion remise—13228.

Reprise—13880.

M. Staples—On laisse de côté principale demande des producteurs de grains—13880; exploitation par Gouvernement des élévateurs de tête de ligne—13881; résolutions—13882; mémoire des cultivateurs—13882; le chef de l'opposition et la nationalisation des élévateurs en 1906—13884.

M. Schaffner—Les cultivateurs sont convaincus que le blé rentre dans l'élévateur sous un certain numéro et en ressort sous un autre numéro—13886; rapport des banquiers du Minnesota et Dakota—13886; tant que le Gouvernement ne sera pas maître des élévateurs de tête de ligne, les cultivateurs ne recevront pas leur juste part de profit de leur blé—13883.

Bill rapporté, 3e lect., adopté—13883.

Sanctionné—14274.

LOI DE FINANCES.

Hon. W. S. Fielding—Dépose bill (n° 94) accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à dépenses publiques dans exercice 1907-08—2882.

Bill lu 1re et 2e fois, en comité—2882.

BILLS SANCTIONNES—*Suite.*LOI DE FINANCES—*Suite.*

M. A. Martin—Trop de précipitation—2884.

Hon. G. E. Foster—Gouvernement a trop tardé—2884; s'est mis dans le pétrin—2884; nous devons être charitables et l'aider à en sortir—2884.

Hon. F. Oliver—Les règlements de subsides sont le vœu collectif du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ne peuvent être modifiés sans assentiment de ceux-ci—2884.

M. S. Hughes—Si Gouvernement consent à modifier règlements avec assentiment des gouvernements provinciaux pas de raison de retarder adoption—2885.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—2885.

Sanctionné—3104.

LOI DE FINANCES.

Hon. W. S. Fielding—Dépose bill (n° 186) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes pour service public durant exercice terminant 31 mars 1909—11019.

1re, 2e lect., comité, rapporté, 2e lect., adopté—11019.

Sanctionné—11179.

LOI DE FINANCES.

Hon. W. S. Fielding—Dépose bill (n° 220) pour accorder subsides à Sa Majesté pour exercice 1909—14262.

1re et 2e lectures—14262.

En comité général, rapporté, adopté—14263.

Sanctionné—14274.

LOI DU FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN.

Sir Fred. Borden—Propose 2e lecture, bill (n° 216) du Sénat au sujet Fonds Patriotique Canadien—13991; adopté—13991; en comité général—13992; pour permettre vote par correspondance—13992; pour pouvoir envoyer fonds à troupier Mulloy à Oxford—13992.

M. S. Hughes—Recommande Richardson, V. C., malade à Battleford.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—13992.

Sanctionné—14274.

LOI DU FONDS DE SECOURS DES EMPLOYÉS DES C. DE F. I.C.R. ET I.P.E.

Hon. Geo. Graham—Dépose bill (n° 117) pour modifier loi relative au fonds de secours des employés de c. de f. I.C.R. et I.P.E.—4766; pour rétablir dans version anglaise clause prescrivait qu'employé renvoyé n'aura droit à aucun bénéfice si pas rentré en fonctions—4766; a subsisté dans version française—4766.

M. Bergeron—Alors c'est la loi—4766.

Hon. Geo. Graham—Bill donnera plus de force—4766.

1re lecture—4766.

2e lecture, en comité—5203.